

Camping Club des Montagnes Neuchâteloises
2300 La Chaux-de-Fonds

PV de l'Assemblée Générale du 22 mars 2019

Brasserie de la Fontaine, La Chaux-de-Fonds à 20h30.

Modification de l'ordre du jour demandée par le président Daniel Matthey :
Point 9. Concise à traiter après le point 3. Rapport du président.
Cette modification d'ordre du jour est acceptée à l'unanimité.

Ordre du jour

1. Appel
2. Procès-verbal de la dernière Assemblée Générale
3. Rapport du président
9. Concise
4. Rapport du caissier
5. Rapport des vérificateurs de comptes
6. Budget 2019
7. Elections statutaires
8. Programme d'activités 2019
10. Divers

1. Appel

Présents : 19 membres

Excusés : P. Donzé, M. Guyot, P. Maurer, P. Montrichard et C. Veya

2. Procès-verbal de la dernière Assemblée Générale

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 23 mars 2018 a été envoyé à tous les résidents et est disponible sur le site internet du CCMN.

Personne ne demande la lecture du PV mais J. Leibundgut demande pourquoi il n'y a pas plus d'informations dans le point Rapport du caissier concernant le déficit. Le président rappelle que le PV donne un résumé des comptes et qu'ils sont à disposition des membres pour une consultation complète en prenant contact avec D. Matthey.

Le PV est accepté à l'unanimité.

3. Rapport du Président

Le président Daniel Matthey donne lecture de son rapport.

Fait important de l'année 2018 : le courrier de la Municipalité de Concise nous demandant d'enlever nos caravanes, suivi plus tard de la résiliation du bail de notre terrain de camping.

Sont à relever également : la démission de Mme Renée Piaget pour fin 2018 et la perte de 13 membres pour le CCMN qui en comptait 115 fin octobre.

Le rapport, ne suscitant pas de questions ni de remarques, est accepté à l'unanimité.

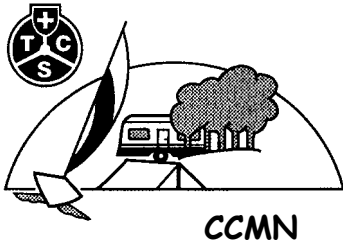
9. Concise

Suite à la résiliation du contrat de bail de notre terrain de camping considérée comme abusive, le comité et les résidents se sont réunis le 11 mars 2019 et ont décidé par 13 voix pour et 7 contre, de porter l'affaire devant le Tribunal des baux. Les coûts estimés de la démarche dépassant les compétences du comité, cette décision doit être approuvée par l'assemblée générale.

Résultat du vote :

- 18 personnes acceptent la décision du 11 mars 2019
- 1 personne n'accepte pas la décision du 11 mars 2019
- 0 abstention

Suite à ce vote, la décision prise lors de la réunion du 11 mars 2019 est approuvée par l'Assemblée Générale.



Camping Club des Montagnes Neuchâteloises 2300 La Chaux-de-Fonds

4. Rapport du caissier

D. Matthey informe que pour des raisons personnelles, Andréa Guyot n'a pas pu assumer sa fonction de caissière. Il a repris la caisse ad intérim et présente ce soir le rapport du caissier.

- CCMN Déficit : CHF 593.48 Budgété : déficit CHF 2'450.-
- Concise Déficit : CHF 10'017.18 Budgété : déficit CHF 8'400.-

5. Rapport des vérificateurs de comptes

Mélanie Leogrande et Cédric Veya (suppléant P. Montrichard) ont vérifié les comptes au domicile du caissier le 18.03.2019. Mélanie Leogrande donne lecture du rapport des vérificateurs de comptes, attestant que les comptes de la société ont été vérifiés et qu'ils sont certifiés en ordre et parfaitement réguliers. Mélanie remercie aussi Daniel d'avoir repris la caisse ad intérim.

D. Matthey demande à l'assemblée d'approuver les comptes et de donner décharge au caissier et au comité. Ce qui est fait à l'unanimité.

6. Budget 2019

D. Matthey présente les budgets :

- CCMN, déficit prévu : CHF 2'210.-
- Concise, déficit prévu : CHF 13'000.-

Claude Monbaron demande si les provisions sont suffisantes car il paraît que l'eau de Concise est très chère. Réponse de D. Matthey : pas de facturation depuis 5 ans et elles correspondent à ce que nous avons payé précédemment. Pour l'instant on laisse comme ça.

7. Elections statutaires

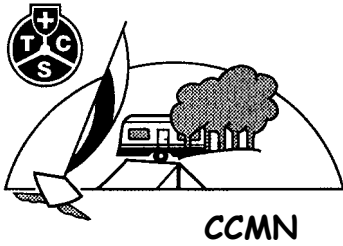
A réélire : Le président pour une année.
 Un membre du comité pour trois ans.

A élire : Un nouveau caissier

- Election du président : Daniel Matthey est disposé à poursuivre son mandat pour l'année 2019. Aucune autre candidature n'étant annoncée, le président est réélu sans opposition et par acclamation.
- Comité : est réélu sans opposition et par acclamation Frédy Matthey
- Comité nouveau membre : la caissière Andréa Guyot n'étant plus disponible pour des raisons personnelles, le comité propose Christiane Matthey pour la remplacer. Sans autre proposition de l'assemblée elle est élue sans opposition et par acclamation.
- Composition du comité :
 - Président : Daniel Matthey
 - Vice-président : Stéphane Monbaron
 - Caissière : Christiane Matthey
 - Secrétaire : Frédy Matthey
 - Concise : Pierre-Alain Maurer
 - Assesseurs : Johnny Nuvolone et Bernard Helbling
- Vérificateurs de comptes : Cédric Veya termine son mandat et doit être remplacé. Le comité propose Sylvie Jourdain. Sans autre proposition de l'assemblée, elle est élue sans opposition et par acclamation.

8. Programme des activités 2019

Stéphane Monbaron présente le programme des activités pour l'année 2019 : Rallye de Pentecôte, fête nationale, marche, torrée et soirée de Noël. Ce programme est distribué aux membres présents et a été envoyé par le TCS avec la carte de membre campeur. Il est également disponible sur la page CCMN du site Internet TCS-JN



Camping Club des Montagnes Neuchâteloises 2300 La Chaux-de-Fonds

10. Divers

Aucune demande écrite n'est parvenue au président avant cette assemblée.

Le président communique les informations générales suivantes :

- La 7ème assemblée des délégués du TCS Camping Club Suisse aura lieu le 4 mai 2019 à Sempach (LU). Daniel Matthey y participera.
- La page web CCMN est accessible sur le site internet du TCS-JN
- Depuis cette année, le guide camping est envoyé directement aux membres campeur. Quelques exemplaires sont à disposition.
- La Rencontre romande 2019 est organisée cette année par la section fribourgeoise et aura lieu à Pentecôte du 8 au 10 juin à Belfaux.

La parole n'étant plus demandée, l'assemblée est levée à 21h40.

Les Breuleux, 19.07.2019 S. Monbaron